

Dénomination : 3J CONSEIL INVESTISSEMENT

n° de gestion : 2010B03338

n° d'identification : 523 398 857

n° de dépôt : A2012/006324

Date du dépôt : 05/03/2012

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale
extraordinaire



4112926



4112926

3J CONSEIL INVESTISSEMENT
Société à responsabilité limitée
au capital de 600 euros
Siège social : 63 RUE ANDRE BOLLIER
69307 LYON CEDEX 07
523 398 857 RCS LYON

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
15 DECEMBRE 2011**

Le 15 DECEMBRE 2011 à 15 heures, les associés se sont réunis au siège social , en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance.

Total des parts des associés présents : 60 parts sur les 60 parts composant le capital social.

Maude GOULLIOUD préside la séance en qualité de Gérant associé .

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance décide de transférer le siège social

JD

KL

de 50 RUE DE LA LOMBARDIERE - 69390 VERNAISON
à 63 RUE ANDRE BOLLIER - 69307 LYON CEDEX 07,
à compter du 15 DECEMBRE 2011.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

« **ARTICLE 4 - Siège social**

Le siège social est fixé à 63 RUE ANDRE BOLLIER - 69307 LYON CEDEX 07»

Le reste de l'article est inchangé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

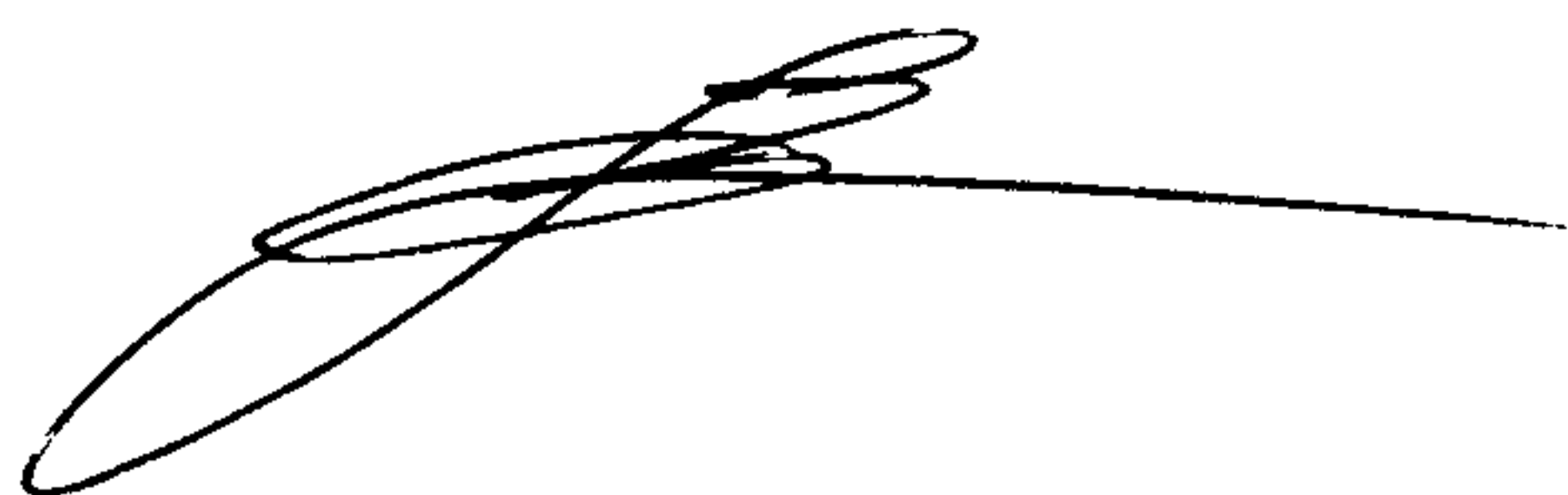
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un
extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

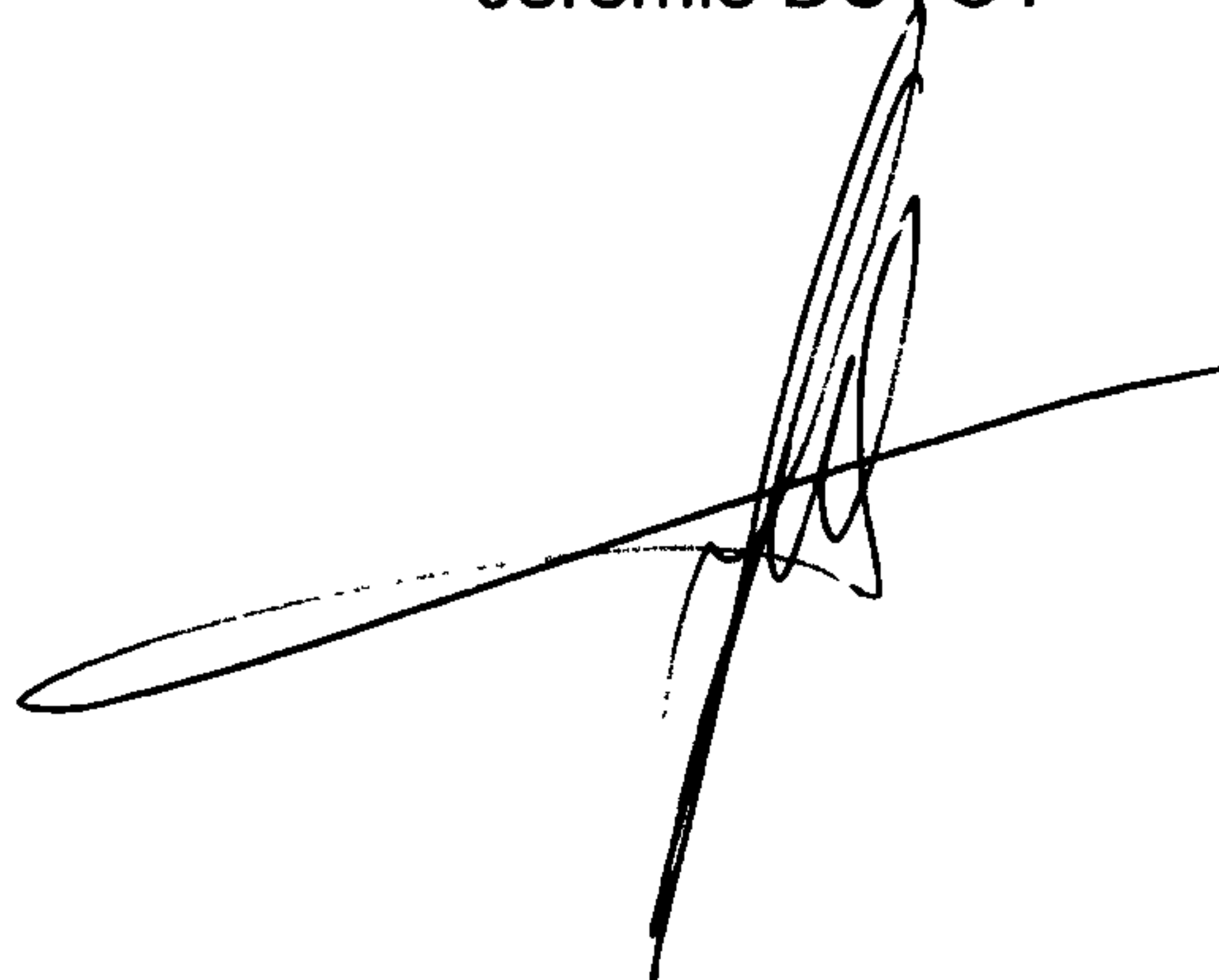
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture,
a été signé par

Maude GOULLIOUD

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Jérémie DUTOT

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'J' and 'D' with a long horizontal stroke extending to the right.